

FARGES SAS
Rue de l'Industrie
19300 EGLETONS

Dossier suivi par :
Patrick CORDERO
Chargé de projets travaux neufs
patrick.cordero@farges.fr
06.49.48.08.10

A Monsieur le Maire
Mairie
Le Bourg
19300 MOUSTIER-VENTADOUR

Egletons, le 18 mai 2018,

Objet : demande d'avis sur les conditions de remise en état du site après mise à l'arrêt définitif de l'exploitation d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement soumise à Autorisation auprès de M. le Maire d'Egletons et de M. le Maire de Rosiers

Monsieur le Maire,

Dans le cadre de son développement, la société FARGES SAS souhaite étendre ses activités sur les communes d'Egletons et de Rosiers-d'Egletons.

Dans ce cadre, nous constituons un dossier de demande d'autorisation d'exploiter une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement que nous déposerons auprès des services de M. le Préfet de la Corrèze le vendredi 29 juin 2018.

Conformément à l'article R. 512-6-I-7° du Code de l'Environnement qui stipule :

« I.-A chaque exemplaire de la demande d'autorisation doivent être jointes les pièces suivantes :

Dans le cas d'une installation à implanter sur un site nouveau, l'avis [...] du maire [...] sur l'état dans lequel devra être remis le site lors de l'arrêt définitif de l'installation ; ces avis sont réputés émis si les personnes consultées ne se sont pas prononcées dans un délai de quarante-cinq jours suivant leur saisine par le demandeur ; »

Nous avons sollicité M. le Maire d'Egletons et M. le Maire de Rosiers-d'Egletons sur cet avis.

Notre dossier de demande d'autorisation d'exploiter n'intègre pas de projet sur la commune de Moustier-Ventadour, c'est pourquoi vous n'êtes pas sollicité sur ce sujet.

TECHNOLOGIES EXCLUSIVES



En revanche, par soucis de transparence et de communication auprès des élus locaux, je me permets de vous informer de cette démarche auprès de Messieurs les Maires d'Egletons et de Rosiers-d'Egletons.

De même, dans cette démarche, nous transmettons copie de ces courriers à M. le Président de la Communauté de Communes d'Egletons – Ventadour – Monédières.

Me tenant à votre disposition pour toute information complémentaire sur ce sujet, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués,

Philippe PIVETEAU
Président

TECHNOLOGIES EXCLUSIVES

